

Législatives 2018

Les ministres candidats jouent-ils gros ?

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Les membres du gouvernement engagés pour ces Législatives sont au nombre de 27 sur 40. Leur objectif étant d'être élus pour prétendre garder leurs places au sein du prochain gouvernement. Sauf que dans un contexte de réduction de la taille de cette équipe, élus ou pas, certains devront céder leurs fauteuils ministériels. Toutefois, quelles sont leurs chances d'avoir leurs sièges au palais Léon-Mba ? Décryptage.

LA frénésie qui touche plusieurs membres du gouvernement au moment d'aller briguer les suffrages des populations dans leurs circonscriptions respectives lors des législatives du 06 octobre est presque sans commune mesure. Du moins par leur nombre, 27, ces ministres sont en train de battre un record en la matière.

Dans l'Estuaire, à la lecture de la liste publiée par le Centre gabonais des Elections (CGE), et en attendant l'issue du contentieux pendant devant la Cour constitutionnelle, ils sont trois ministres à s'y frotter. A savoir, Michel Menga M'Essone (RHM), Julien Nkoghe Bekale (PDG) et Jean-Marie Ogandaga (PDG). En termes de forces en présence, ces trois candidats n'ont presque pas d'adversaires. Déjà, à Cocobeach, même s'il est face au candidat du parti au pouvoir, Fidèle Angoue Mba, le ministre d'Etat, ministre de l'Habitat, Michel Menga M'Essone, part favori dans une circonscription électorale où il a de nombreux partisans. Même cas de figure, à Ntoum (premier siège) et Akanda (premier siège), où ses deux collègues, Julien Nkoghe Bekale et Jean-Marie Ogandaga ne devraient pas



Régis Immongault (PDG) ...



...Estelle Ondo (Indépendante)...

connaître des difficultés majeures.

Dans le Haut-Ogooué, Justin Ndoundangoye (deuxième arrondissement de Franceville), Arnauld Calixte Engandji Alandji (deuxième siège, de la Sébé-Brikolo) et Ali Akbar Onanga Y'Obeghe (premier siège, de la Lékon-Lékori) sont, pourrait-on dire, seuls au monde dans ce bastion du PDG, au pouvoir.

Dans le Moyen-Ogooué, à Lambaréné notamment, c'est une toute autre affaire. Au siège unique du premier arrondissement, la ministre de la Promotion des investissements et des partenariats publics-privés, Madeleine Berre (PDG) va plutôt avoir une opposition réelle avec le candidat Paul-Marie Ndjambiempo Gondjout, secrétaire exécutif adjoint de l'Union nationale (UN), chargé des questions électorales. Non sans considérer qu'elle pourrait toujours s'appuyer, pour l'emporter, sur le socle naturel du PDG.

Du côté de Ndjolé (premier siège), la ministre d'Etat, ministre de la Santé et de la famille, Denise Mekame'ne



... et le président de l'Union et Solidarité (US), Jean De Dieu Moukagni Iwangou, en se jetant à l'eau jouent certainement gros.

Edzidzie ne devrait pas avoir des difficultés à s'imposer. Le siège du premier arrondissement de la commune de Mouila est certainement l'une des situations les plus cocasses pour un membre du gouvernement candidat à ces législatives. En effet, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, président fondateur de Union et solidarité (US) va affronter des adversaires coriaces dont Léon Nzouba

(PDG), Serge-Maurice Mabilia (RHM) et Jean-Norbert Diramba (LD). A Fougamou (premier siège), sauf énorme surprise, le candidat PDG, Guy-Bertrand Mapangou, devrait remporter l'élection.

Dans la Nyanga, au siège unique de Ndindi, le ministre d'Etat, ministre de la Justice, Edgard-Anicet Mboumbou Miyakou, devra être élu sans véritable effort.

Tout comme dans l'Ogooué-Ivindo, une autre place forte du régime en place, le chef du gouvernement, Emmanuel Isoze Ngondet, le ministre d'Etat, Alain-Claude Bilie-By-Nze, les ministres, Noël Nelson Messone, Guy Maixent Mamiaka et Edwige Betha Essoukou, devraient être sûrs d'être élus. Si toutes les attentions dans la province de l'Ogooué-Lolo seront portées sur la bataille

de Koula-Moutou, il n'y aura pas grand danger autant pour le chef de la diplomatie gabonaise, Régis Immongault Tatangani (PDG), au premier siège du département de Mulundu (Las-toursville) que pour sa «camarade», la ministre déléguée au Budget, Irène Lindzondzo, au deuxième siège du département de Lombo-Bouenguidi. Tous deux devant être facilement élus.

Terrain de toutes les incertitudes, la province de l'Ogooué-Maritime a trois candidats ministres. Le ministre d'Etat Jean-Fidèle Otandault, le ministre Pascal Houagni Ambouroué, et la ministre déléguée Clotilde Chantal Boumba Louey, peuvent bénéficier de l'alignement des planètes à leur profit.

Dans le Woleu-Ntem, les membres du gouvernement Francis Nkea Ndzigue et Estelle Ondo sont en ballottage favorable dans leurs circonscriptions respectives.

Au final, les membres du gouvernement qui sont candidats à ces élections vont connaître des fortunes diverses.

Élections couplées à venir/Transparence électorale/ACR

Bruno Ben Moubamba interpelle le CGE et la Cour constitutionnelle

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE président de l'Alliance pour le changement et le renouveau (ACR), Bruno Ben Moubamba, a interpellé, hier à son siège de Damas, le Centre gabonais des Elections (CGE) et la Cour constitutionnelle, sur la transparence électorale qui devrait prévaloir lors de ces élections couplées (Législatives et locales) d'octobre prochain. Selon le président de l'ACR, "il faut défendre la démoc-

cratie plurielle et l'équité dans le processus actuel. De 2011 à 2013, c'est bien parce qu'un seul parti a pris tous les postes que l'opposition est née au cœur de ce même parti avec toutes les conséquences que l'on sait. Rien ne vaut la pluralité", a-t-il lancé. Avant d'appeler au respect des engagements et des principes politiques. S'adressant au CGE, Ben Moubamba, après avoir énuméré les manquements enregistrés lors des dépôts des candidatures, souhaite que certaines choses soient corrigées. Tout en recon-

naissant un certain nombre d'efforts déjà accomplis par l'institution. Il exhorte ses membres à davantage de vigilance, de transparence et d'équité en accentuant la formation des membres des commissions dans les bureaux de votes. Par ailleurs, le leader de l'ACR a félicité la Cour constitutionnelle sur les efforts faits en faveur de la stabilité politique dans notre pays. Il a demandé à celle-ci de redoubler de rigueur en faveur de la démocratie plurielle, pour le renouveau du pays et pour

le suivi et le respect du bon fonctionnement de la République. "Nous lui demandons de continuer à faire preuve de pédagogie vis-à-vis du CGE, une institution nouvelle qui a besoin de ses orientations", a-t-il souligné. Ajoutant que "166 recours avant le scrutin c'est trop". Et de lancer : Nous faisons confiance à la Cour afin qu'elle ne se laisse pas instrumentaliser par les forces politiques du Gabon d'avant qui veulent régler des comptes politiques à leurs concurrents par des moyens déloyaux, à Moabi comme ailleurs."



Le président de l'ACR Bruno Ben Moubamba, estime "qu'il faut défendre l'équité".